



## Débats européens autour de la normalisation comptable...

Longtemps considérée comme un sujet technique, la normalisation comptable internationale, à la suite notamment de la crise financière de 2008, a pris une dimension stratégique. Cette évolution a eu pour conséquence de mettre au cœur des débats européens l'influence de l'UE dans le processus de normalisation comptable et l'efficacité de son mécanisme d'adoption des normes IFRS.

Le MEDEF, qui a toujours considéré ces questions comme stratégiques, avait anticipé sur la mission confiée à Philippe Maystadt en demandant à Michel Pébereau de conduire une réflexion sur le sujet dans le cadre d'un groupe de travail commun au Medef et à l'AFEP, avec l'appui d'ACTEO. Des propositions concrètes de réforme du mécanisme d'adoption des normes IFRS par l'UE avaient ainsi pu être présentées à Philippe Maystadt, avec pour objectif premier d'intervenir de façon beaucoup plus efficace au sein de l'IASB, en amont de l'adoption des normes, tout en se dotant de la possibilité, en dernier recours, de modifier la norme.

Les recommandations du rapport présenté par Philippe Maysadt, en dehors de celle concernant ce dernier point (la porte est néanmoins ouverte) rejoignent assez largement nos propositions. Nous regrettons néanmoins qu'à ce stade la restructuration proposée de l'EFRAG n'assure pas l'équilibre nécessaire à une réelle efficacité entre les représentations européennes des acteurs privés, fondatrices de l'EFRAG, et les nouveaux entrants, c'est-à-dire les parties prenantes publiques, dont les normalisateurs comptables nationaux.

Le MEDEF, avec ACTEO et ses membres, est résolu à continuer de défendre les intérêts des entreprises françaises dans ces futures réformes et à œuvrer pour un renforcement du poids de l'Europe dans ces débats.

**Agnès Lepinay**  
Directrice des Affaires Economiques et Financières - MEDEF  
Administratrice d'ACTEO

## ACTUALITES IFRS

Au cours de ces derniers mois, le Board a essentiellement travaillé sur les futures normes Revenu et Instruments Financiers (Phase 1 - Evaluation et Classification / Phase 2 - Dépréciation), ce qui explique le peu de publication sur la période.

L'IASB a néanmoins publié deux projets de textes importants :

- ➔ **Cadre Conceptuel** : un document de discussion qui couvre des sujets fondamentaux tels que la présentation du compte de résultat, l'utilisation des OCI et du recyclage, les critères de comptabilisation des actifs et des passifs, les modalités d'évaluation, les objectifs et contenus des notes annexes. A cette occasion l'IASB a annoncé par ailleurs un plan visant à améliorer la présentation de l'information financière.
- ➔ **Contrats d'assurance** : nouvel exposé-sondage qui présente des évolutions favorables par rapport au dernier projet mais qui reste encore perfectible, notamment en matière de représentation de la stratégie d'asset-management à long-terme, fondement du business model des assurances.

## ACTUALITES ACTEO

### ➔ Juin 2013

Acteo organise une rencontre entre Philippe Danjou (IASB) et une dizaine de directeurs financiers afin qu'ils puissent exprimer leurs craintes et fortes réserves sur le projet de refonte de la norme Location.

L'Association tient son Assemblée Générale annuelle et nomme à cette occasion deux nouveaux administrateurs : Mme Sandrine Holler (Safran) et Mr Jean-Michel Etienne (Publicis).

### ➔ Juillet 2013

Acteo demande à l'EFRAG de se prononcer contre l'adoption de l'interprétation IFRIC 21 relative à la comptabilisation des taxes (hors impôts sur les sociétés).

L'EFRAG ayant malgré tout publié un avis favorable sur ce texte, Acteo initie une campagne de recensement auprès de ses membres pour établir le périmètre des taxes concernées.

### ➔ Octobre 2013

Analyse et commentaires sur le projet de recommandations AMF pour la clôture des comptes 2013.

Patrice Marteau participe au débat « Rapports annuels - Comment accroître leur pertinence tout en réduisant leur volume ? » dans le cadre de la Conférence Les Echos-PWC Arrêté des Comptes IFRS PWC.

### ➔ Novembre 2013

Acteo reçoit Philippe Danjou (IASB) ainsi que Peter Clark (Directeur de Recherche de l'IASB) afin d'échanger sur le projet de refonte du Cadre Conceptuel.

Olivier Poupart-Lafarge, membre du collège de l'AMF et de l'ANC, présente en réunion plénière une synthèse des recommandations AMF pour la clôture.

Acteo est partenaire de la Conférence Arrêté des Comptes KPMG-L'AGEFI.

## PROCHAINES PUBLICATIONS IFRS

|                                      | 2013<br>Q4        | 2014<br>Q1        | 2014<br>Q2 |
|--------------------------------------|-------------------|-------------------|------------|
| <b>IFRS 9 Instruments Financiers</b> |                   |                   |            |
| <i>Classement et évaluation</i>      |                   | Publication Norme |            |
| <i>Dépréciation</i>                  |                   | Publication Norme |            |
| <i>Comptabilité de couverture</i>    | Publication Norme |                   |            |
| <b>Macro Hedging</b>                 |                   | Discussion Paper  |            |
| <b>Contrats d'Assurance</b>          |                   | Redélibérations   |            |
| <b>Contrats de location</b>          | Redélibérations   |                   |            |
| <b>Revenu</b>                        |                   | Publication Norme |            |



## ➤ Projet « Location »

Acteo réitère ses inquiétudes vis-à-vis d'un texte trop complexe et dont les bénéficiaires n'ont pas été démontrés.

Acteo propose que le projet soit suspendu en l'état et que l'IASB traite :

- des besoins des utilisateurs au travers de l'information annexe ;
- des principes fondateurs des IFRS via le cadre conceptuel avant de s'interroger à nouveau sur un éventuel besoin de révision de la comptabilité des contrats de location.

## ➤ Consultation ESMA sur les procédures « d'enforcement »

Dans sa réponse, ACTEO a souhaité que l'ESMA :

- s'assure de l'homogénéité du niveau de détail des informations requises dans les annexes de l'ensemble des sociétés européennes ;
- veille à limiter ses recommandations à la stricte application du référentiel IFRS de façon à ne pas handicaper les entreprises européennes vis-à-vis d'autres référentiels (exemple US GAAP) notamment en matière d'informations sensibles ;
- évite tout commentaire ou recommandation qui relèverait de l'organisme chargé de l'interprétation des normes IFRS.

## ➤ IAS 19 – Rejet IFRIC sur les taux d'actualisation

ACTEO soutient l'idée de ne pas donner de guide précis dans la norme sur la qualification des obligations dites "high quality".

 **Plus de détails et  
l'ensemble des lettres  
sur [www.acteo.org](http://www.acteo.org)**

## ➤ Rapport Maystadt : vers une réforme des instances européennes ?

Début 2013, Michel Barnier (Commissaire européen chargé du marché intérieur et des services) nommait Philippe Maystadt au poste de conseiller spécial avec pour objectifs de renforcer la contribution de l'Europe aux normes IFRS et d'améliorer la gouvernance des institutions qui permettent l'adoption d'une norme au sein de l'Union Européenne. Les premières recommandations ont fait l'objet d'un pré-rapport qui reprend une part importante des conclusions et analyses du groupe de travail MEDEF-AFEP présidé par Michel Pébereau auquel ACTEO a largement contribué.

Le pré-rapport soutient l'utilisation d'un référentiel comptable unique de qualité et souligne que toutes les parties prenantes reconnaissent que le référentiel IFRS a amélioré la qualité, la comparabilité et la crédibilité de l'information financière. L'une des propositions principales du rapport est une réforme de l'EFRAG afin de permettre l'émergence d'une position unique et renforcer ainsi la légitimité des positions exprimées par l'Union Européenne. Les principales pistes de réflexions autour du changement de gouvernance de l'EFRAG sont les suivantes :

- ➔ Remplacement de l'actuel Conseil de Surveillance par un Conseil de haut niveau à dimension technique et économique, qui approuverait les lettres de commentaires à l'IASB et les avis d'adoption. Ce Conseil serait composé de 3 membres institutionnels (Commission, ESMA et BCE), 4 membres privés (BusinessEurope, FBE, FEE et utilisateurs) et 6 normalisateurs nationaux (4 « grands » + 2 « petits »).

*En réaction à ce projet, et tout en rappelant les qualités actuelles de l'EFRAG, MEDEF-AFEP s'accordent néanmoins sur la nécessité d'une réforme profonde. MEDEF-AFEP soutiennent notamment la proposition consistant à ajouter à l'analyse technique de l'EFRAG, une dimension d'analyse économique des projets de l'IASB. Toutefois MEDEF-AFEP soulignent que cette dernière fonction doit relever d'une instance distincte du TEG, celui-ci gardant sa compétence technique.*

*De plus, MEDEF-AFEP s'inquiètent du renforcement disproportionné de la représentation des normalisateurs au sein du Conseil et du peu de places accordées au secteur privé.*

- ➔ Pérennisation du financement de l'EFRAG au travers d'un système de contribution obligatoire par les sociétés cotées.
- ➔ Intervention plus en amont de l'ARC (Comité Réglementaire Comptable), avec une concertation plus étroite avec l'EFRAG .
- ➔ Renforcement des critères d'adoption sans pour autant permettre à l'Europe de modifier une norme.

*MEDEF-AFEP s'accordent sur le renforcement des critères d'adoption de la norme, mais regrettent que la possibilité de modifier une norme soit trop vite écartée.*

*Cette option, qui constituerait un dernier recours, permettrait à l'Europe d'exercer tout son poids dans le processus de normalisation.*

## Enquête ACTEO auprès des DAF

L'étude menée pour les 15 ans d'ACTEO a mis en évidence la grande disparité des niveaux de connaissance et d'implication des DAF dans le domaine des normes comptables internationales.

A ce titre, et afin de mieux orienter nos actions futures, nous avons pensé utile d'interroger plus précisément les DAF sur leurs intérêts et préoccupations dans ce domaine qui devient par ailleurs de plus en plus polémique et politique.

Sur les soixante sociétés membres, seul un tiers s'est exprimé, ce qui nous amène à confirmer la difficulté à mobiliser les DAF autour de ces thèmes.

Compte tenu de ce faible taux de réponse, les conclusions ci-après ne sauraient être représentatives de l'expression de l'ensemble des opinions.

Si le référentiel, dans sa version actuelle, reste globalement satisfaisant pour 65% des directeurs financiers - notamment en raison de sa reconnaissance internationale - l'appréciation au niveau des directions générales est beaucoup plus mitigée.

Les principales critiques exprimées par les DAF portent sur l'inadéquation entre la comptabilité et le business model des entreprises (56%), l'instabilité du référentiel (48%), et la complexité de mise en œuvre. Ces critiques sont d'autant plus fortes sur les derniers projets en cours. De plus, l'impact des normes comptables internationales sur les décisions du management semble s'être accru, près de 25% des DAF concernés reconnaissent ainsi avoir déjà pris une décision stratégique uniquement en fonction de ses conséquences IFRS.

*Vous trouverez en Annexe une synthèse détaillée de l'enquête.*